

## **Commune de BETTING**

Conseillers élus : 15

Conseillers en fonction : 15

Conseillers présents : 14

### **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 31 OCTOBRE 2014**

---

Absente excusée : Hellé Patricia

Date d'envoi de la convocation : 27 octobre 2014.

Adoption du procès verbal de la séance du 05 septembre 2014, par les conseillers présents à cette réunion.

#### **INFORMATIONS et COMMUNICATIONS**

##### **SITUATION DE LA TRESORERIE**

La situation de la trésorerie présentait au 1<sup>er</sup> octobre 2014, un solde créditeur de 1 603 626,50 €.

##### **SITUATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI**

Au 15.09.2014

Le nombre de demandeurs d'emploi est de 58 dont 32 hommes et 26 femmes.

Le nombre de personnes indemnisables est de 40 (≈ 69 %).

Au 15.10.2014

Le nombre de demandeurs d'emploi est de 57 dont 31 hommes et 26 femmes.

Le nombre de personnes indemnisables est de 41 (≈ 72 %).

##### **POINT 1 : RENOUVELLEMENT DU BAIL DE CHASSE POUR LA PERIODE 2015-2024**

La consultation écrite des propriétaires relative à l'affectation du produit de la chasse s'est déroulée du 19 septembre au 10 octobre.

Nombre de propriétaires qualifiés pour prendre part au vote : 935

Nombre de propriétaires ayant pris part au vote : 743

Superficie totale de la chasse : 320 ha 00 a 00 ca

Se sont prononcés pour l'abandon du produit de la location de la chasse à la commune : 661 propriétaires possédant 270 ha 56 a 02 ca.

Attendu que les deux tiers au moins des propriétaires représentant les deux tiers au moins des terrains situés sur le territoire communal, se sont prononcés pour l'abandon du produit de la location de la chasse à la commune, le produit sera pour la durée du bail abandonné à la commune.

Cette décision a été publiée dans le Républicain Lorrain du 14 octobre 2014.

La commission communale consultative de chasse s'est réunie le 27 octobre 2014, en présence de M. Rausch, Maire, M. Brun et M. Haman, conseillers municipaux, Mme Noirot, trésorière municipale, Mme Adamy de la Chambre d'Agriculture de la Moselle et M. Demmerlé de la Fédération Départementale des Chasseurs et le Fonds Départemental d'Indemnisation des Dégâts de Sangliers, pour étudier les points suivants : la consistance du lot unique, les demandes de réserves et d'enclaves, le choix du mode de location et notamment la demande de gré à gré présentée par M. INGLEBERT, locataire en place.

Suite aux avis de la commission, le conseil municipal par 13 pour et une abstention (Jochum F.) :

- décide d'une location de la chasse en un lot unique de 320 hectares,
- constate qu'aucune demande de réserves ou d'enclaves n'a été reçue dans le délai imparti des 10 jours à compter de la date de publication dans le Républicain Lorrain,
- fixe la mise à prix pour le gré à gré à 3 500 €,
- décide de signer une convention de gré à gré avec M. INGLEBERT, puisque le bail peut être renouvelé au profit du locataire en place depuis trois ans au moins,
- autorise le Maire à signer la convention de chasse négociée de gré à gré avec M. INGLEBERT,
- rappelle que les frais de publication seront partagés par moitié entre la commune et le locataire comme indiqué dans le cahier des charges.

Le résultat de la mise en location soumis à l'approbation du conseil municipal, sera publié dans deux journaux d'annonces légales et affiché en mairie.

## **POINT 2 : TRAVAUX COMMUNAUX**

### **Tracteur**

Fourniture d'une soupape pour le tracteur par la société Fabert de Sarreguemines d'un montant de 2 440,48 € TTC.

### **Aménagements**

Aménagement du calvaire situé à la sortie du village, direction Guenviller/Seingbouse avec la pose de bordures et de plantations et d'un espace situé entre la rue Principale et le parking de la petite salle du centre socioculturel, par la société Jardins de l'Est pour respectivement 3 182,40 € TTC et 1 672,80 € TTC.

### **Voirie**

Réfection de trottoirs à divers endroits par la société Stagno de Seingbouse pour un coût de 3 775,50 € TTC.

### **Terrain de sport**

Acquisition d'un abri pour le terrain de sport, de la société JPP d'un montant de 2 478,72 € TTC.

### **Bungalows de l'école**

Acquisition de tables, de chaises et d'un vestiaire auprès de la société Manutan Collectivités pour 1 482,00 € TTC. Installation d'un extincteur par Chronofeu d'un montant de 79,98 € TTC.

### **Salle de sport**

Acquisition de jeux enfants auprès de la société Casal Sport pour un montant de 1 071,00 € TTC.

### **Matériel informatique**

Acquisition d'un ordinateur pour un coût de 641,96 € TTC pour les adjoints.

### **Mairie**

Réalisation de travaux contre l'humidité par la société Enno Tec de Sarrebruck pour un montant de 8 436,91 € TTC.

## **POINT 3 : DEMANDE DE SUBVENTION**

### **Secours Populaire Français**

Face à l'aggravation de la précarité, le Secours Populaire Français développe des actions vers un accompagnement de personnes afin de les aider à retrouver autonomie et dignité.

Le conseil municipal, accepte de verser une aide financière de 50 € à cette association.

**POINT 4 : DIVERS**

**Opération "Brioche de l'Amitié"**

L'opération "Brioche de l'Amitié" qui s'est déroulée les 10 et 11 octobre 2014, a permis de récolter la somme de 1 258 € qui a été reversée à l'Association Familiale d'Aide aux Personnes ayant un Handicap Mental des Régions de la Rosselle et de la Nied.

**11 Novembre**

Le programme du 11 Novembre a été transmis à l'ensemble des conseillers.

Pour extrait conforme

Le Maire,

R. Rausch

BLAISE A.

BRUN D.

CHABOUSSIE P.

COLETTI D.

FICK M.

FLAUSS L.

GUTHMULLER J.

HAMAN J.

ICIEK V.

JOCHUM F.

LINET F.

PERIC M.

SCHOULLER D.